

## **La participation des associations au programme des travaux d'utilité collective**

*Une enquête du Centre d'Etudes de l'Emploi auprès d'organismes engagés dans le programme TUC permet d'isoler la contribution spécifique du secteur associatif. Celle-ci se caractérise par une mobilisation rapide et importante (pondérée par la faiblesse des effectifs ) ainsi que par des conditions de travail assez éloignées de celle du monde salarié, situation comportant risques et avantages pour les stagiaires.*